



Bangath Systems

Logiciels et Ingénierie des Données
Dakar - SENEGAL

Contact
+221 77 588 64 26
info@bangath.com

Mise à jour LFI 2026



Budget du Togo

Synthèses Graphiques

Et Comparaisons

PLF 2022 - LFI 2023 - LFR 2024 - LFI 2025 - LFR 2025 - LFI 2026

—— Par Arona Oumar KANE

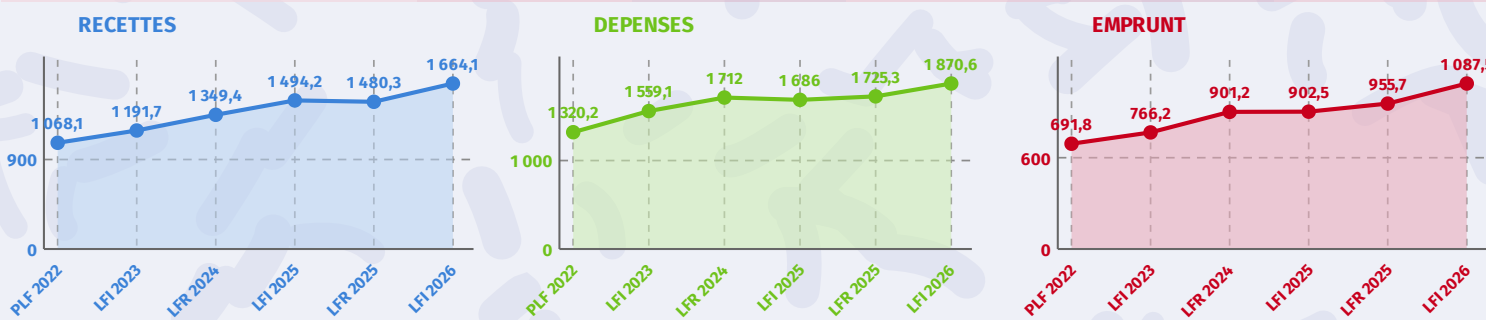


Budget du Togo / Comparatif

Tous les montants
indiqués sont en milliards
de FCFA

Tableau Comparatif des Lois de Finances 2023, 2024, 2025, 2026

	LFI 2023	LFR 2024	LFI 2025	LFR 2025	LFI 2026
RECETTES INTERNES	972,2	1 185,5	1 282,7	1 323,0	1 448,5
RECETTES FISCALES	912,1	1 113,4	1 208,4	1 234,4	1 338,9
RECETTES NON FISCALES	60,1	72,1	74,3	88,6	109,6
DONS	215,1	158,0	203,7	149,0	166,9
DONS BUDGETAIRES	12,0	16,8	13,0	00,0	00,0
DONS PROJETS	203,1	141,2	190,7	149,0	166,9
COMPTES D'AFFECTATION SPECIALE	4,4	5,9	7,8	8,3	48,7
TOTAL RECETTES	1 191,7	1 349,4	1 494,2	1 480,3	1 664,1
DEPENSES ORDINAIRES	945,1	1 107,1	1 107,0	1 180,2	1 220,2
CHARGES FINANCIERES DETTE	142,9	160,7	167,0	167,0	188,6
DEPENSES DE PERSONNEL	302,0	321,7	355,7	355,7	373,5
BIENS ET SERVICES	155,0	190,8	183,7	252,6	166,5
TRANSFERTS ET ATTENUATIONS	345,3	433,9	400,7	404,2	491,5
COMPTES D'AFFECTATION SPECIALE	4,4	5,9	7,8	8,3	48,7
DEPENSES EN CAPITAL	609,6	599,0	571,2	536,8	601,7
S/ FINANCEMENT INTERIEUR	274,9	300,0	230,9	197,3	214,3
S/ FINANCEMENT EXTERIEUR	334,7	299,0	340,3	339,5	387,5
TOTAL DEPENSES	1 559,1	1 712,0	1 686,0	1 725,3	1 870,6
SOLDE BUDGETAIRE GLOBAL	- 367,5	- 362,6	- 191,8	- 245,1	- 206,6
PIB NOMINAL	5 393,3	5 954,3	6 458,1	6 458,1	6 994,8
RESSOURCES DE TRESORERIE	766,2	901,2	902,5	955,7	1 087,5
CHARGES DE TRESORERIE (*)	398,8	538,6	710,6	710,6	880,9



(*) Amortissement de la dette intérieure et de la dette extérieure



Budget du Togo / Analyse

Tous les montants
indiqués sont en milliards
de FCFA

Lecture de la série LFI 2023 à LFI 2026

Loi	Recettes	Dépenses	Solde	% PIB	Budget
LFI 2023	1 191,7	1 559,1	- 367,5	6,81 %	1 957,9
LFR 2024	1 349,4	1 712,0	- 362,6	6,09 %	2 250,6
LFI 2025	1 494,2	1 686,0	- 191,8	2,97 %	2 396,6
LFR 2025	1 480,3	1 725,3	- 245,1	3,80 %	2 436,0
LFI 2026	1 664,1	1 870,6	- 206,6	2,95 %	2 751,5

Un ajustement budgétaire spectaculaire en 2025

Le déficit tombe de 6,09 % du PIB dans la rectificative 2024 à 2,97 % dans la loi de finances 2025, soit un redressement de plus de trois points en une année. Il vient d'abord des recettes internes, qui passent de 1 185,5 à 1 282,7, plus que d'une compression des dépenses. La rectificative 2025 a ensuite entamé une partie du gain, le déficit remontant à 3,80 % avant de revenir à 2,95 % en 2026.

Les charges de trésorerie doublent en trois ans

Le remboursement du capital de la dette passe de 398,8 en 2023 à 880,9 en 2026, soit une multiplication par 2,2. Sa part dans le budget de l'État monte de 20 % à 32 %. C'est le mouvement le plus net de la série, et il est commun aux cinq pays de l'Union suivis dans cette collection.

L'investissement stagne et bascule vers l'extérieur

Les dépenses en capital restent quasi stables, de 609,6 en 2023 à 601,7 en 2026, alors que le budget total progresse de 40 %. Leur financement se déplace : la part extérieure monte de 334,7 à 387,5 tandis que la part intérieure recule de 274,9 à 214,3.



Scannez pour contribuer

Pour contribuer, rendez-vous sur

<https://bangath.com/contrib>



Budget du Togo / LFI 2026

Tous les montants indiqués sont en milliards de FCFA
Les variations représentent l'écart par rapport à la LFR 2025

Synthèse de la Loi de Finances Initiale 2026

RECETTES

1 664,1
+183,8
(+12,42%)

DEPENSES

1 870,6
+145,3
(+8,42%)

DEFICIT (% PIB -2,95%)

-206,6
-38,5
(-15,71%)

EMPRUNT

1 087,5
+131,8
(+13,79%)

BUDGET INITIAL

Dépenses budgétaires + Charges de trésorerie
+ Comptes d'Affectation Spéciale

2 751,5
Milliards

PIB

6 994,8
Milliards

Investissement
sur financement
extérieur

RECETTES

Budget Général

Recettes fiscales et non fiscales

1 448,5
+125,5
+9,49% ▲

Dons projets

166,9
+17,9
+12,01% ▲

Comptes d'Affectation Spéciale

Recettes | Dépenses

48,7
+0,0
+0,00%

DEPENSES

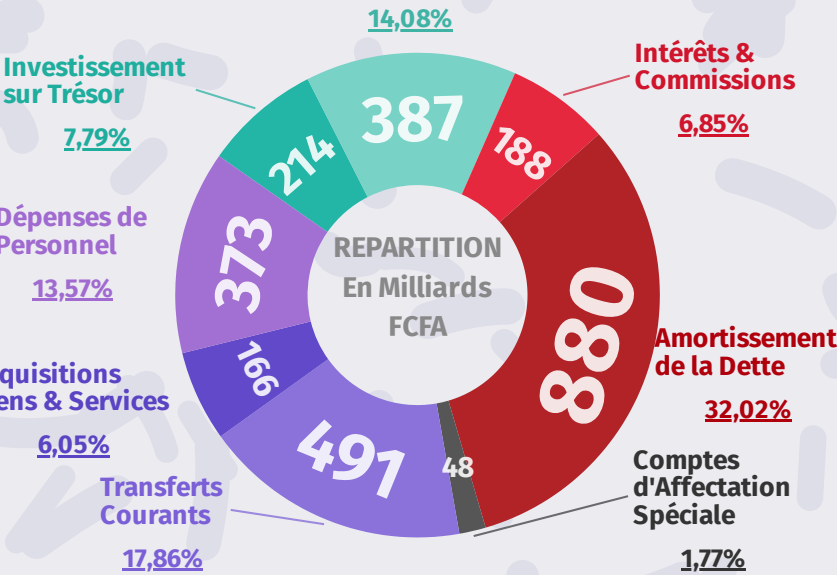
Budget Général

Dépenses ordinaires

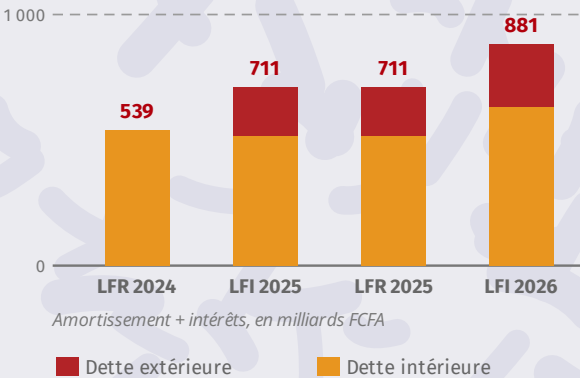
1 220,2
+40,0
+3,39% ▲

Dépenses
en capital

601,7
+64,9
+12,09% ▲



Titres publics **463,5**
Emprunts-projets **220,5**
Autres emprunts **403,4**



SERVICE DE LA DETTE

Charges de Trésorerie

880,9
Milliards
+23,97%

Charges Financières

188,6
Milliards
+12,93%

Encours Dette (Estimé*)

4 669,5
Milliards
+4,63%
66,8 % du PIB

Dépenses de Personnel

373,5
Milliards
+5,00%

Biens et Services

166,5
Milliards
-34,09%

Transferts Courants

491,5
Milliards
+21,60%

(*) Encours estimé : encours de la loi précédente, moins l'amortissement, plus l'emprunt.

SOURCES Loi n° 2025-092 portant loi de finances exercice 2026 Togo, articles 27 et 28.

CALCULS SIADE Système Intégré d'Analyse de Données Economiques, par Bangath Systems (<https://sia-de.com>)

POURCENTAGES Avec signe + ou - : par rapport à la LFR 2025. Sans signe : part dans le budget

Avertissement : Des coquilles peuvent apparaître sur les chiffres.

Veuillez signaler toute erreur à info@bangath.com pour correction.



Budget du Togo / LFR 2025

Tous les montants indiqués sont en milliards de FCFA
Les variations représentent l'écart par rapport à la LFI 2025

Synthèse de la Loi de Finances Rectificative 2025

RECETTES

1 480,3
-13,9
(-0,93%)

DEPENSES

1 725,3
+39,3
(+2,33%)

DEFICIT (% PIB -3,80%)

-245,1
+53,3
(+27,79%)

EMPRUNT

955,7
+53,2
(+5,89%)

BUDGET RECTIFIE

Dépenses budgétaires + Charges de trésorerie
+ Comptes d'Affectation Spéciale

2 436,0
Milliards

PIB

6 458,1
Milliards

Investissement
sur financement
extérieur

RECETTES

Budget Général

1 323,0 +3,14%
▲

Recettes fiscales et non fiscales

149,0 -26,85%
▼

Dons projets

Comptes d'Affectation Spéciale

8,3 +0,00%
▲

Recettes | Dépenses

DEPENSES

Budget Général

1 180,2 +6,61%
▲

Dépenses ordinaires

536,8 -6,02%
▼

Dépenses en capital

13,94%

Investissement
sur Trésor

8,10%

Dépenses de
Personnel

14,60%

Acquisitions
Biens & Services

10,37%

Transferts
Courants

16,59%

Intérêts &
Commissions

6,86%

Amortissement
de la Dette

29,17%

Comptes
d'Affectation
Spéciale

0,34%

Titres publics

379,5

Emprunts-projets

190,6

Autres emprunts

385,6

REPARTITION
En Milliards
FCFA

339

197

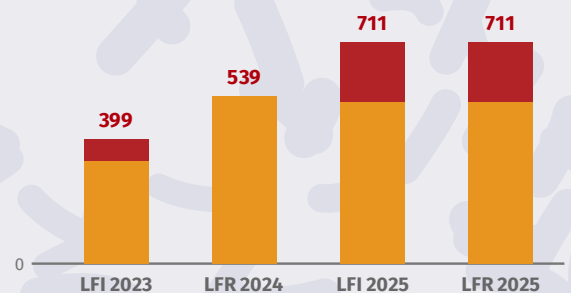
355

252

404

8

710



Amortissement + intérêts, en milliards FCFA

■ Dette extérieure

■ Dette intérieure

SERVICE DE LA DETTE

Charges de
Trésorerie

710,6
Milliards
+0,00%

Charges
Financières

167,0
Milliards
+0,00%

Encours Dette
(Estimé*)

4 462,9
Milliards
+1,21%
69,1 % du PIB

(*) Encours estimé : encours de la loi précédente, moins l'amortissement, plus l'emprunt.

SOURCES Loi de finances rectificative 2025 Togo, articles 23 et 24.

CALCULS SIADÉ Système Intégré d'Analyse de Données Economiques, par Bangath Systems (<https://sia-de.com>)

POURCENTAGES Avec signe + ou - : par rapport à la LFI 2025. Sans signe : part dans le budget

Avertissement : Des coquilles peuvent apparaître sur les chiffres.

Veuillez signaler toute erreur à info@bangath.com pour correction.



Budget du Togo / LFI 2025

Tous les montants indiqués sont en milliards de FCFA
Les variations représentent l'écart par rapport à la LFR 2024

Synthèse de la Loi de Finances Initiale 2025

RECETTES

1 494,2
+14,8
(+10,73%)

DEPENSES

1 686,0
-26,0
(-1,52%)

DEFICIT (% PIB -2,97%)

-191,8
-170,8
(-47,10%)

EMPRUNT

902,5
+1,3
(+0,14%)

BUDGET INITIAL

Dépenses budgétaires + Charges de trésorerie
+ Comptes d'Affectation Spéciale

2 396,6
Milliards

PIB

6 458,1
Milliards
Investissement
sur financement
extérieur

RECETTES

Budget Général

Recettes fiscales et non fiscales 1 282,7 +8,20% ▲

Dons projets 203,7 +28,92% ▲

Comptes d'Affectation Spéciale

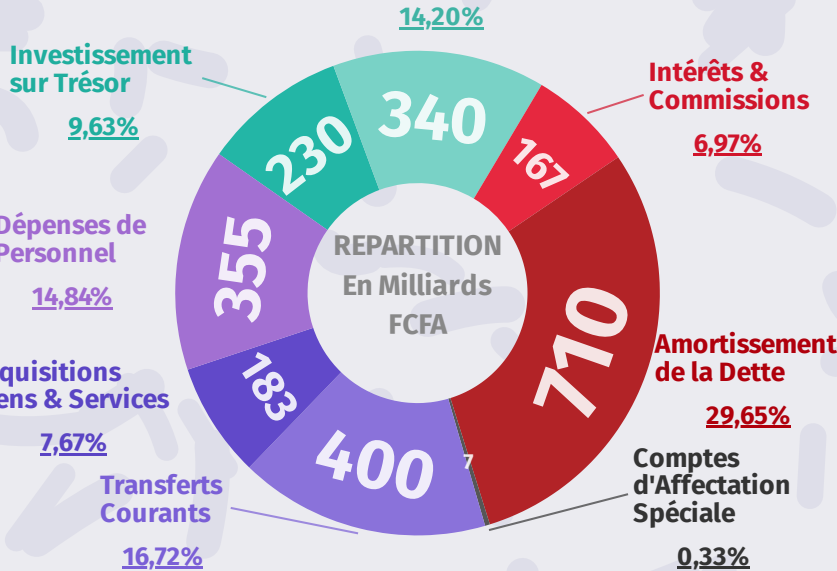
Recettes | Dépenses 7,8 +0,00%

DEPENSES

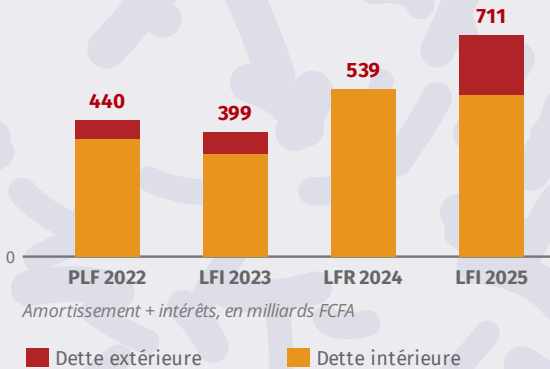
Budget Général

Dépenses ordinaires 1 107,0 -0,01% ▼

Dépenses en capital 571,2 -4,64% ▼



Titres publics 332,3
Emprunts-projets 149,6
Autres emprunts 420,5



SERVICE DE LA DETTE

Charges de Trésorerie

710,6
Milliards
+31,93%

Charges Financières

167,0
Milliards
+3,92%

Encours Dette (Estimé*)

4 409,7
Milliards
+4,55%
68,3 % du PIB

(*) Encours estimé : encours de la loi précédente, moins l'amortissement, plus l'emprunt.

SOURCES Loi de finances exercice 2025 Togo, JORT n° 136 bis du 30 décembre 2024, articles 19 à 25.
CALCULS SIADE Système Intégré d'Analyse de Données Economiques, par Bangath Systems (<https://sia-de.com>)
POURCENTAGES Avec signe + ou - : par rapport à la LFR 2024. Sans signe : part dans le budget
Avertissement : Des coquilles peuvent apparaître sur les chiffres.
Veuillez signaler toute erreur à info@bangath.com pour correction.



Budget du Togo / LFR 2024

Tous les montants indiqués sont en milliards de FCFA
Les variations représentent l'écart par rapport à la LFI 2023

Synthèse de la Loi de Finances Rectificative 2024

RECETTES

1 349,4
+157,7
(+13,23%)

DEPENSES

1 712,0
+152,9
(+9,81%)

DEFICIT (% PIB -6,09%)

-362,6
-4,9
(-1,33%)

EMPRUNT

901,2
+135,0
(+17,62%)

BUDGET RECTIFIE

Dépenses budgétaires + Charges de trésorerie
+ Comptes d'Affectation Spéciale

2 250,6
Milliards

PIB

5 954,3
Milliards

RECETTES

Budget Général

Recettes fiscales et non fiscales

1 185,5
+213,3
+21,94% ▲

Dons projets

158,0
-57,1
-26,55% ▼

Comptes d'Affectation Spéciale

Recettes | Dépenses

5,9
+0,0
+0,00%

DEPENSES

Budget Général

Dépenses ordinaires

1 107,1
+162,0
+17,14% ▲

Dépenses en capital

599,0
-10,6
-1,74% ▼

Investissement sur Trésor

13,33%

Dépenses de Personnel

14,29%

Acquisitions Biens & Services

8,48%

Transferts Courants

19,28%

Investissement sur financement extérieur

13,29%

Intérêts & Commissions

7,14%

Amortissement de la Dette

23,93%

Comptes d'Affectation Spéciale

0,26%

Titres publics

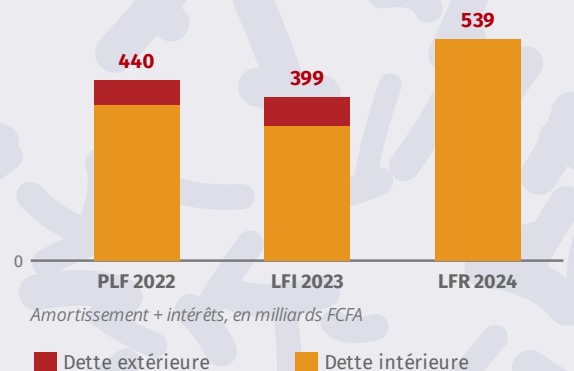
450,7

Emprunts-projets

157,8

Autres emprunts

292,7



SERVICE DE LA DETTE

Charges de Trésorerie

538,6
Milliards
+35,09%

Charges Financières

160,7
Milliards
+12,46%

Encours Dette (Officiel)

4 217,8
Milliards
+13,75%
70,8 % du PIB

Dépenses de Personnel

321,7
Milliards
+6,52%

Biens et Services

190,8
Milliards
+23,10%

Transferts Courants

433,9
Milliards
+25,66%



Budget du Togo / LFI 2023

Tous les montants
indiqués sont en milliards
de FCFA

Les variations représentent
l'écart par rapport à la
PLF 2022

Synthèse de la Loi de Finances Initiale 2023

RECETTES

1 191,7

+123,6
(+11,57%)

DEPENSES

1 559,1

+238,9
(+18,10%)

DEFICIT (% PIB -6,81%)

-367,5

+115,3
(+45,72%)

EMPRUNT

766,2

+74,4
(+10,75%)

BUDGET INITIAL

Dépenses budgétaires + Charges de trésorerie
+ Comptes d'Affectation Spéciale

1 957,9
Milliards

PIB

5 393,3
Milliards

RECETTES

Budget Général

Recettes fiscales et non fiscales

972,2

+11,39%
▲

+99,4

Dons projets

215,1

+11,91%
▲

+22,9

Comptes d'Affectation Spéciale

Recettes | Dépenses

4,4

+0,00%

+0,0

DEPENSES

Budget Général

Dépenses ordinaires

945,1

+18,96%
▲

+150,6

Dépenses en capital

609,6

+16,65%
▲

+87,0

Investissement
sur Trésor

14,04%

Investissement
sur financement
extérieur

17,09%

Dépenses de
Personnel

15,42%

Acquisitions
Biens & Services

7,92%

Transferts
Courants

17,64%

REPARTITION
En Milliards
FCFA

Intérêts &
Commissions

7,30%

Amortissement
de la Dette

20,36%

Comptes
d'Affectation
Spéciale

0,22%

Titres publics

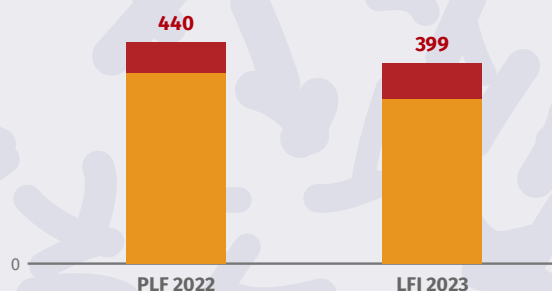
574,6

Emprunts-projets

131,6

Autres emprunts

60,0



Amortissement + intérêts, en milliards FCFA

■ Dette extérieure

■ Dette intérieure

SERVICE DE LA DETTE

Charges de
Trésorerie

398,7
Milliards

-9,32%

Charges
Financières

142,9
Milliards

+14,96%

Encours Dette
(Officiel)

3 707,9
Milliards

+11,10%
68,8 % du PIB

SOURCES Loi n° 2022-023 portant loi de finances exercice 2023 Togo, articles 19 à 24.

CALCULS SIADE Système Intégré d'Analyse de Données Economiques, par Bangath Systems (<https://sia-de.com>)

POURCENTAGES Avec signe + ou - : par rapport à la PLF 2022. Sans signe : part dans le budget

Avertissement : Des coquilles peuvent apparaître sur les chiffres.

Veuillez signaler toute erreur à info@bangath.com pour correction.



Budget du Togo / PLF 2022

Tous les montants indiqués sont en milliards de FCFA

Première loi de la série, aucune variation calculée

Synthèse du Projet de Loi de Finances Initiale 2022

RECETTES

1 068,1

DEPENSES

1 320,2

DEFICIT (% PIB -4,94%)

-252,2

EMPRUNT

691,8

BUDGET INITIAL

Dépenses budgétaires + Charges de trésorerie
+ Comptes d'Affectation Spéciale

1 760,0
Milliards

PIB

5 104,8
Milliards

RECETTES

Budget Général

872,8

Recettes fiscales et non fiscales

Dons projets

192,2

Comptes d'Affectation Spéciale

3,1

Recettes | Dépenses

DEPENSES

Budget Général

794,5

Dépenses ordinaires

Dépenses en capital

522,6

Investissement sur Trésor

11,99%

Investissement sur financement extérieur

17,70%

Dépenses de Personnel

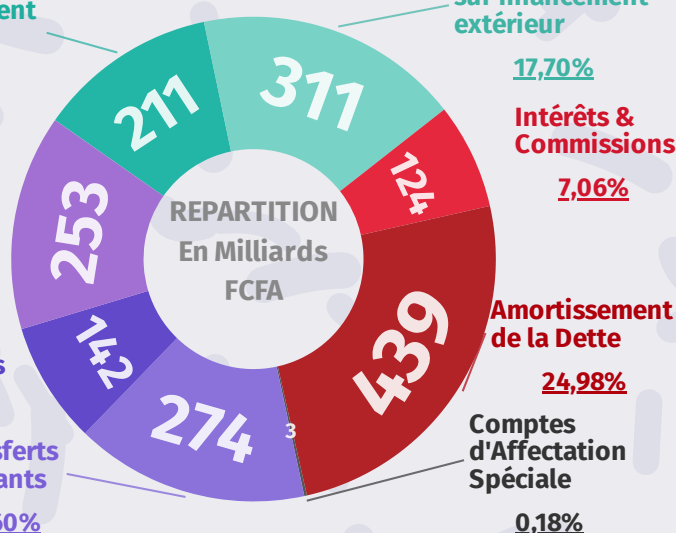
14,38%

Acquisitions Biens & Services

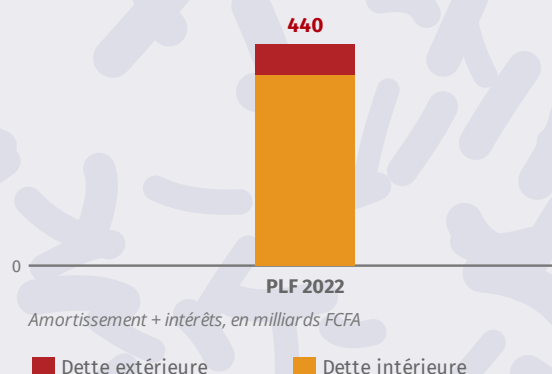
8,10%

Transferts Courants

15,60%



Titres publics **533,3**
Emprunts-projets **138,9**
Autres emprunts **19,6**



SERVICE DE LA DETTE

Charges de Trésorerie

439,7
Milliards

Charges Financières

124,3
Milliards

Encours Dette (Officiel)

3 337,3
Milliards

65,4 % du PIB

SOURCES Projet de loi de finances exercice 2022 Togo, adopté par le Gouvernement, articles 3 à 22. PIB et encours : Banque de France.

CALCULS SIADE Système Intégré d'Analyse de Données Economiques, par Bangath Systems (<https://sia-de.com>)

POURCENTAGES Sans signe : part dans le budget

Avertissement : Des coquilles peuvent apparaître sur les chiffres. Veuillez signaler toute erreur à info@bangath.com pour correction.

B BUDGET DE L'ÉTAT

Le budget de l'État togolais réunit les recettes et dépenses budgétaires, les ressources et charges de trésorerie et les comptes spéciaux du Trésor. Il s'équilibre en ressources et en charges.

R RECETTES FISCALES

Les recettes fiscales regroupent les recouvrements du Commissariat des impôts et du Commissariat des douanes et droits indirects. Elles représentent plus de huit dixièmes des recettes budgétaires.

R RECETTES NON FISCALES

Les recettes non fiscales proviennent des services rendus par l'État, des revenus du domaine, des dividendes et des amendes. Elles complètent les recettes fiscales.

D DONS

Les dons sont constitués des dons-projets et, le cas échéant, des dons-programmes accordés par les partenaires. Ils financent des investissements identifiés et ne créent pas de dette.

C COMPTES D'AFFECTATION SPECIALE

Les comptes d'affectation spéciale retracent des opérations à ressources affectées. En 2026 s'ajoutent trois programmes financés sur résultats par la Banque mondiale : protection sociale, modernisation de l'administration et transformation de l'agriculture.

D DEPENSES ORDINAIRES

Les dépenses ordinaires couvrent les charges financières de la dette, les dépenses de personnel, les acquisitions de biens et services, les transferts courants et les dépenses en atténuation de recettes.

A ATTENUATION DE RECETTES

Les dépenses en atténuation de recettes correspondent aux exonérations fiscales et douanières accordées par l'État. Inscrites en dépenses, elles rendent visible le coût des avantages consentis.

D DEPENSES DE PERSONNEL

Les dépenses de personnel rémunèrent les agents publics de l'État. Elles représentent environ un cinquième des dépenses budgétaires.

T TRANSFERTS COURANTS

Les transferts courants regroupent les subventions aux structures autonomes, les dotations aux collectivités et les soutiens aux couches vulnérables.

C CHARGES FINANCIERES DE LA DETTE

Ce sont les intérêts et commissions versés aux créanciers de l'État. Elles figurent parmi les dépenses ordinaires et n'incluent pas le remboursement du capital.

D DEPENSES EN CAPITAL

Les dépenses en capital financent les investissements et les projets, sur ressources internes ou sur ressources externes, ces dernières étant assurées par des emprunts-projets et des dons-projets.

S SOLDE BUDGETAIRE

Le solde budgétaire est la différence entre les recettes et les dépenses budgétaires. Négatif, il constitue le déficit, entièrement financé par l'excédent des opérations de trésorerie.

R RESSOURCES DE TRESORERIE

Les ressources de trésorerie réunissent les titres publics, emprunts obligataires et bons du Trésor, les emprunts-projets et les autres emprunts mobilisés auprès des partenaires.

C CHARGES DE TRESORERIE

Les charges de trésorerie correspondent au remboursement du capital de la dette publique, réparti entre dette intérieure et dette extérieure.

S SOLDE DE TRESORERIE

Le solde de trésorerie est la différence entre les ressources et les charges de trésorerie. Excédentaire, il finance intégralement le déficit budgétaire de l'exercice.

A AMORTISSEMENT

L'amortissement est le remboursement du principal de la dette arrivée à échéance. Au Togo, la part intérieure domine, reflet du recours au marché régional des titres publics.

S SERVICE DE LA DETTE

Le service de la dette additionne l'amortissement du capital et les charges financières. Sa progression mesure le poids du financement passé sur le budget de l'année.

E EPARGNE BUDGETAIRE

L'épargne budgétaire est ce qui reste après le paiement des intérêts, des salaires, des acquisitions de biens et services, des transferts courants et des exonérations. Elle finance une partie des investissements sans recours au financement extérieur.



(C) Copyright Bangath Systems 2026
Reproduction autorisée pour la presse et pour
tout usage non commercial

Bangath Systems est une entreprise sénégalaise du numérique spécialisée dans le développement de logiciels d'analyse de données et de services d'ingénierie recourant aux méthodes de Machine Learning utilisées par les applications d'Intelligence Artificielle. L'entreprise propose une gamme de services autour de l'exploitation et de la valorisation des données, incluant le décryptage à but éditorial destiné à la presse, la synthèse de documents complexes, telle que celle-ci résumant les lois de finances, la valorisation du patrimoine dormant des données d'entreprise à des fins d'optimisation des process et de création de valeur.

Contact

+221 77 588 64 26

info@bangath.com

<https://bangath.com>

<https://sia-de.com>

<https://teranga.bangath.com>

DOCUMENT NON DESTINE A LA VENTE